

Liaison
Louis

Presse
Pergaud

Laique
Linot

Mois de Mai 1992 N° 11

FOYER ALBERT PUCEL
Maison des Associations

478, route de Saint-Joseph
44300 NANTES

**Nos amis, Jocelyne et Yves RETRIF nous quittent pour une nouvelle affectation en Vendée. Ils auront l'un et l'autre profondément marqué la vie Laïque à St. Joseph. Maître Directeur à l'Ecole Primaire Louis Pergaud, Secrétaire puis Président de l'Amicale Laïque, créateur et animateur de la section Hand-ball de l'ALPAC, et pour Jocelyne, l'ame de la "Gym" d'entretien. Au nom de l'Amicale Laïque, des parents d'élèves de l'Ecole Publique, de leurs nombreux amis :
Merci pour l'œuvre accomplie. A.L.**

20 ans à St. JO

Les hasards de la vie professionnelle pimentés de quelques choix personnels nous ont fait découvrir le quartier de Saint Joseph de Porterie en Juillet 1972. Ces mêmes hasards font qu'en Juillet 92 nous quitterons ce quartier, puisque j'ai obtenu la mutation que j'avais demandée pour le département de la Vendée.

Vingt ans à Saint Joseph, que de souvenirs à emporter dans nos valises !

Sur un plan professionnel, citons quelques faits marquants :

1° — la charge de direction de l'école publique en septembre 1974 avec 55 élèves de la petite section au CM2.

2° — les occupations de locaux par les parents pour obtenir des ouvertures de classes.

3° — Les démarches pour l'agrandissement de ce groupe scolaire qui devraient être concrétisées en septembre 92.

Dans le domaine de la vie associative, pensant que nous avons quelque chose à y dire et à y faire, nous nous souviendrons toujours de notre participation à la remise en place d'un conseil local FCPE à l'école Louis Pergaud, aux heures intenses passées au sein de l'amicale laïque dans les activités sportives, les fêtes (arbres de Noël, fêtes

d'écoles, soirées costumées à la Chanterrie, cinquantenaire puis soixantenaire de l'amicale ...) sans oublier les relations, parfois tendues, avec les élus municipaux.

Que d'heures riches, que de contacts, que de confrontations et parfois de frictions, impossibles à résumer en si peu de mots mais que nous emportons avec nous.

Merci à tous de nous avoir permis de nous exprimer dans un quartier où la notion de service public d'éducation et de laïcité ont eu parfois des difficultés à se faire comprendre, ce qui n'a pas été sans ajouter un peu de sel à nos motivations.

Arrivée : 1972. Installation dans le nouveau groupe scolaire : 1982. Départ : 1992.

Eh oui ! la roue tourne !

Jocelyne et Yves RETRIF

Forum des activités de l'Amicale

Vous désirez avoir des renseignements sur les activités 92 / 93 de l'Amicale venez au Forum le :

Samedi 13 Juin : 10h / 12h
Samedi 12 Septembre : 10h / 12h

Inscriptions et renouvellement des adhésions pour la saison 92 / 93

Bibliothèque

La bibliothèque de l'Amicale a, après avoir créé un rayon adolescents (encore modeste), ouvert timidement un rayon pour enfants.

Afin de devenir plus attractif ce secteur demande à s'enrichir. Dans ce but, nous accepterions, avec joie, les livres que vous pourriez nous donner.

Apportez vos dons aux heures de permanences (lundi de 17h45 à 19h - jeudi de 16h45 à 18h) à la bibliothèque : maison des Associations, ou déposez les à l'école Louis Pergaud. Merci

Les bibliothécaires

St. Joseph, d'bier à aujourd'hui

C'est le thème retenu par la Commune Libre pour sa prochaine réunion d'information. Que ceux qu'intéresse la recherche du passé de notre quartier se rapprochent de Louis LE BAIL 14, chemin du Picot 44300 Nantes-Gachet Tél. 40 30 18 85, cette réunion est programmée le 15 juin 1992 à 20h.

(même adresse)

La tête dans les ZAC

Après Saint Jo, la Chantrerie, voilà la ZAC du Haut-Launay. Croissez et multipliez, qu'il disait ! Bon d'accord, la démographie va poursuivre son ascension fulgurante mais où sont les équipements sportifs, les infrastructures socio-culturelles et éducatives indispensables pour tous ces nouveaux habitants tout comme pour les anciens pour qui les créneaux d'occupation des locaux sont distribués comme des tickets de rationnement ?

Les récentes enquêtes publiques concernant les ZAC de la Chantrerie et du Haut-Launay n'auront pas apporté de réponse à cette question lancinante mais ô combien vitale pour notre quartier. Ainsi, à la Chantrerie, l'Ecole des Mines bénéficiera d'un terrain de 4 ha 70 pour l'exercice d'activités sportives qu'elle s'engage à ouvrir à d'autres usagers. Soit !

Mais que pouvons-nous en espérer ? Sur cet océan de flou, la navigation est difficile.

En ce qui concerne le Haut-Launay, 135 logements sont prévus avec environ 1000 m² de surfaces commerciales ou de services. Si, dans le dossier de réalisation il est spécifié que la ZAC, répondant à un besoin de développer l'urbanisation au nord-est de Nantes pour éviter un dépeuplement trop important au profit des communes limitrophes, permettra de réaliser un certain nombre d'équipements complémentaires, on pourra lire un peu plus loin dans la Convention passée avec l'aménageur : "Il n'y a pas d'équipements publics de superstructure à réaliser".

Alors, à quand la prise en compte réelle de nos besoins et de ceux de tout le tissu associatif, vecteur du dynamisme et de l'identité de Saint Jo ?

G.L.

Nature et environnement Le Marais de Gachet

Au moins 10 000 m² de terrain inondable en moins sur le marais. Les remblais sauvages se multiplient et la plupart sur des terrains n'appartenant pas à ces remblayeurs.

Irresponsabilité, inconscience, intérêts personnels à courte vue hélas. Les services municipaux commencent à s'émouvoir, car à bouleverser ainsi un écosystème millénaire c'est à terme, modifier l'écoulement des crues, le ravinement des berges, les zones de nidification et de frayères, en un mot compromettre en peu de temps l'authenticité d'un paysage jusqu'alors presque préservé et sans l'excuse de l'intérêt général habituellement avancé.

P. MAHE

Permanence du Conciliateur Mairie Annexe Ranzai

Les 2ème et 4ème Mercredi de
chaque mois : 13h30 / 16h30



Permanence — Conseiller Municipal — Conseiller Général

Samedi : 10h / 12h
Mr. Guy GOUREAUX
à la Mairie Annexe

1789 - 1989

A l'occasion de cet anniversaire mondialement célébré, St. Jo avait tenu à marquer l'évènement.

La Commune Libre avait été l'élément moteur de la manifestation.

La plaque commémorative avait été arrachée environ un an après et retrouvée dans les hautes herbes.

Solidement vissée et recollée elle a été, à nouveau déposée en début 92 et pour l'instant introuvable.

Démocrates convaincus nous sommes consternés par les mutilations de calvaires, les profanations d'églises, de cimetières, de monuments aux morts qui deviennent tragiquement banalisées.

A chacun ses symboles :

Petits vandales aux petits esprits, aviez-vous endossé vos chemises noires ou brunes de sinistre mémoire pour perpétrer vos petits méfaits nocturnes.

Attention toutefois que vos peu glorieuses initiatives ne vous conduisent pas trop loin dans l'intolérance, l'Arbre de la Liberté qui ombrage la pierre profanée pourrait bien se flétrir.

G. HELINE

Les correspondants des journaux locaux

Ouest-France

Mr. Gérard LOSSEL
9, Rue de Concarneau 44300 Nantes
☎ 40 76 74 78

Le soir



Presse-Océan — l'Eclair

Mme Marie-Christine BERTINO
6, avenue de L'Île de Groix
(quartier Eraudière) 44300 Nantes
☎ 40 49 32 02

La Déchetterie

Depuis mercredi 26 Mars "Ecopoint Beaujoire" est ouvert 26 rue de la Gare à St. Joseph. (proche de l'ancienne église St. Georges).

Ainsi que la plupart des déchetteries récentes cet "Ecopoint" présente une série de bacs ou containers pour une collecte sélective des déchets. C'est ainsi que vous pouvez vous débarrasser de vos tailles d'arbres et pelouses, des ferrailles, des papiers et cartons, du verre à recycler, mais aussi, et c'est important pour l'environnement, des huiles usagées, des vieilles batteries, des piles-bouton, des médicaments aux dates dépassées mais attention, ne sont pas admis, les déchets artisanaux ou abondants, les cadavres d'animaux, les produits explosifs ou toxiques.

Il reste que vos vieux sommiers et matelas, vos frigos et gazinières hors d'usage (les gros encombrants) sont également déposables et les bennes ouvertes et accessibles par l'arrière.

Pour les personnes ou âgées ou sans véhicule ou handicapées ces gros encombrants peuvent être évacués en appelant le 40 41 98 00 qui fixera un rendez-vous. Enfin un endroit officiel de dépôt, c'est bien.

Une critique toutefois : pour les conducteurs de voiture avec remorque, pas trop de place pour manoeuvrer.

Ecopoint-Beaujoire est en service du mardi au samedi inclus de 10h à 17h30. Un permanent vous attend au 40 49 62 67.

Il reste que la collecte locale des petits encombrants ménagers est toujours effectuée les 2ème et 4ème mercredi de chaque mois. Attention : la benne passe parfois de bonne heure.

Pour tous renseignements concernant ces services :

Allo Propreté : 40 41 98 00.

G.H

Pizza au feu de bois

Variez les menus - offrez-vous une copieuse Pizza confectionnée sur place et à la demande, au four ambulant stationnant près de la boulangerie. C'est le mardi matin.

Passez également vos commandes à

Marie-Claude BOSSE
Les Monceaux
44470 CARQUEFOU
TÉL. 40 52 69 04
aux heures des repas.

28 - 29 - 30 MAI 1992

SAINT JOSEPH DE PORTERIE

- NANTES -



Jeudi 28

RALLYE AUTO

- 9 h - Départ - Maison des Associations au bourg de Saint Joseph
Inscriptions à partir de 8 H 30 - 50 francs par voiture
Se munir d'un pique-nique et de son jeu de boules - Nombreux lots

Vendredi 29

SOIREE MUSICALE

- 20 h - Salle des Sports de Saint Joseph
avec la participation de l'Ecole de Danse et Musique de l'Amicale et la Chorale
"A BOUT DE SOUFFLE"
Adulte : 20 francs - Enfants 6 à 15 ans : 10 francs

Samedi 30

- 9 h - 11 h - 3^{ème} Pas Athlétique avec la participation des enfants des Ecoles Publiques du Quartier. Terrain des sports de Saint Joseph
- 16 h - 18 h - 4^{ème} Tour Pédestre de Saint Joseph de Porterie
- 20 h - 23 h - Soirée cabaret à la salle des sports de Saint Joseph
Diner animé par le duo **Sandrine et Christian**
- 23 h - Feu d'artifice sur le terrain des sports



St. Joseph veut ouvrir son cœur

2 lecteurs nous ont fait l'honneur d'un courrier pour manifester leur intérêt aux articles de notre journal.

voir n° 8 - 9 - 10 relatifs à St. Joseph recherche son cœur ! et sécurité Route de St. Jo.

Nous les en remercions bien vivement et faisons part de leurs suggestions qui sont complémentaires. Nous allons essayer de vous en restituer le contenu en le complétant d'un croquis pour la bonne compréhension.

Revitaliser le cœur de St. Joseph dit l'un passe par une réhabilitation du vieux bourg. Si au départ cela aurait pu paraître révolutionnaire aux yeux des anciens Porteriennes et Porteriens, aujourd'hui cela semble d'une criante nécessité.

En effet le bourg n'attire pas. Il manque d'espaces vivants ! Les plots de dissuasion au stationnement sauvage ne font que noircir le tableau, déjà tristounet à travers les vitres des commerces abandonnés.

Pourquoi avoir imposé l'implantation de la pharmacie à un carrefour si dangereux ?

Et nos lecteurs de suggérer l'ouverture d'une perspective vers la place de l'Eglise et du Marché en zone piétonne agrémentée de bacs à fleurs, arbres et dallage pavé, avec déplacement de la pharmacie dans un îlot Crédit Agricole Café des Sports qui pourrait s'offrir une terrasse et de continuer l'alignement de l'entrée bourg jusqu'à la boulangerie, le commerce et la maison à vendre ne trouvant pas d'acquéreur, (voir croquis). Et ces docteurs en urbanisme de conclure: "AUX GRANDS MAUX, LES GRANDS REMEDES".

Nous transmettons bien volontiers cette initiative et pour notre part nous avons suggéré à Mr ONILON de la S.C.I.C. qui a en charge la promotion des locaux commerciaux disponibles ou en voie d'achèvement place des Tonneliers de réunir les commerçants du quartier, les représentants d'associations etc ... pour réfléchir ensemble à la destination souhaitable de ces locaux.

J. JAHAN

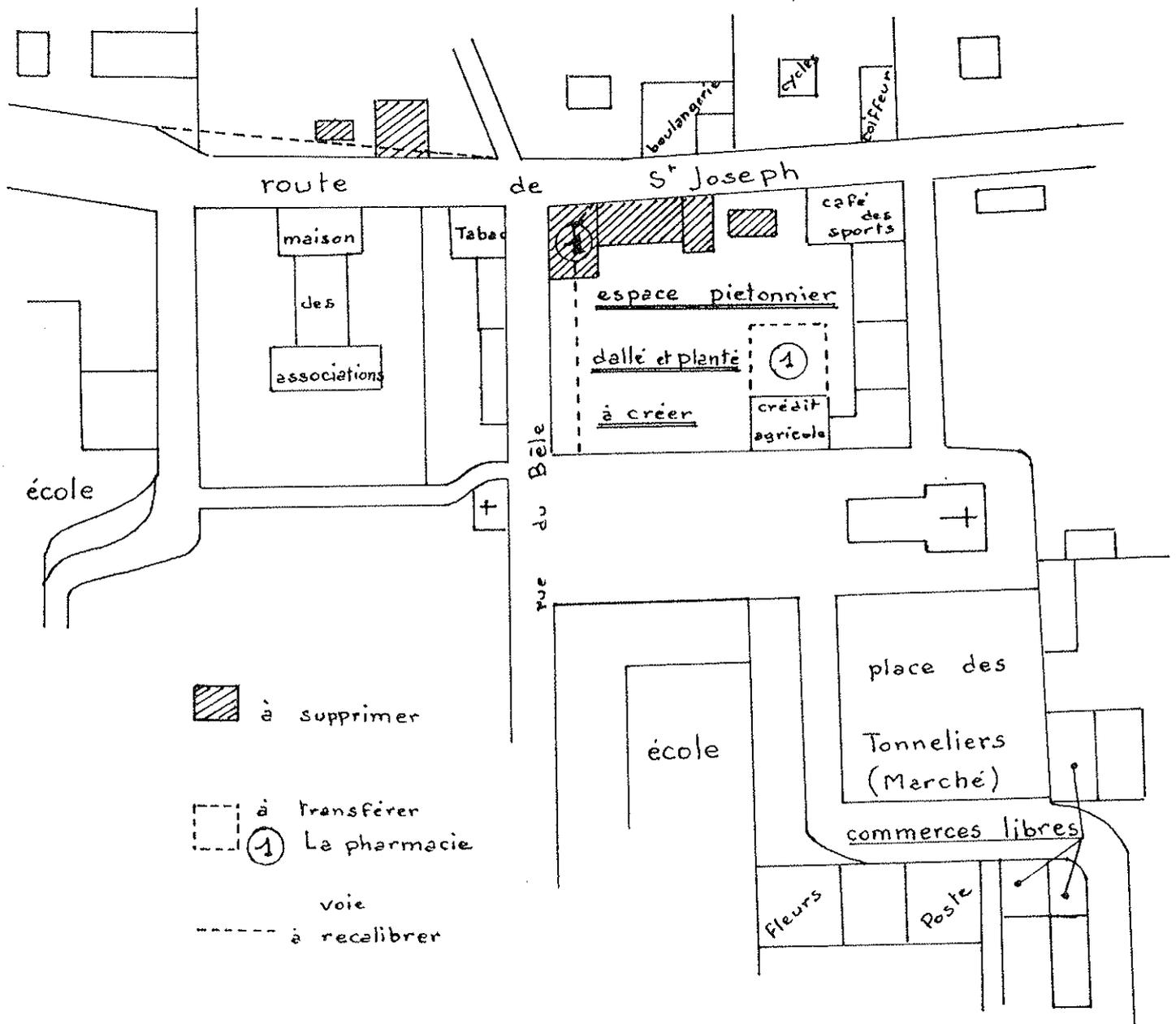
Les correspondants des journaux locaux

Ouest-France

Mr. Gérard LOSSEL
9, Rue de Concarneau 44300 Nantes
☎ 40 76 74 78
Le soir

Presse-Océan — l'Eclair

Mme Marie-Christine BERTINO
6, avenue de L'île de Groix
(quartier Eraudière) 44300 Nantes
☎ 40 49 32 02



Chronique d'un quartier sans histoire : Le Procès du Siècle

Jusqu'à la Révolution, Porterie, qui n'est pas encore Saint-Joseph, est une fraction rurale bien éloignée du chef-lieu de la commune. Religieusement, le quartier dépend de la paroisse de Saint-Donatien. Il n'y a encore ni église, ni cimetière, ni école. Pour leurs problèmes de droit ou de justice, les Porteriens ont affaire à la "Juridiction de Porterie et de l'Etang-Hervé", en cas de décès, de vente de biens, de conflit entre voisins ... Un gros dossier, déposé aux Archives départementales (B 0989), nous renseigne sur les activités de cette juridiction, et donc sur la vie et les problèmes de nos prédécesseurs pendant les quinze années avant la Révolution. C'est en général le lundi, vers 10 ou 11 heures du matin, qu'un homme de loi, Maître Antoine-Simon MAINGUY "avocat au Parlement et Procureur au siège présidial de Nantes, faisant les fonctions de sénéchal des juridictions de Portricq et de l'Etang-Hervé", vient tenir audience, sans doute à la Maison de Porterie, derrière notre boulangerie actuelle.

Le 23 Juin 1777, comparait devant le juge Pierre BERNARDEAU, fermier de la veuve MOCQUARD, accusé par Jean DAVID d'avoir "envoyé en l'an 1777 par habitude ses vaches au nombre de trois, pacager dans les chaintres du clos de vigne des Richardières, et notamment les dimanche, lundy, mardy 20, 21, 22 Avril, et malgré les défenses à la vigne et brouté plusieurs ceps". La Richardière existe encore, derrière la roseraie de la Beaujoire).

Il faut dire qu'à cette époque, la vigne occupait la plus grande partie des terres entre la Bretonnière et le Bois-Hus. On trouve toujours, dans les inventaires après décès, pressoirs, barriques, serpes tailleresses, portoirs et autres instruments de vigneron. Ces vignes sont "à devoir" (ou "à complant") : le sol appartient à un propriétaire, le plant à un autre. Chacun peut aliéner sa part indépendamment de l'autre. Le propriétaire du plant s'acquitte envers le propriétaire du sol en lui donnant une partie de la récolte (un tiers ou un quart dans notre quartier) et un certain nombre de chapons chaque année.

La justice avance, avec une très sage lenteur. Le 15 Juin 1778, le juge entend les témoins. François Pageot, laboureur au Port-Barbe (juste en face, de l'autre côté de l'Erdre), âgé de 25 ans, se souvient : "Il y a environ un an, il a vu les trois vaches de Bernardeau dans les chaintres du clos des vignes des Richardières, sans qu'il les ait vues dans l'intérieur de la vigne". Dans la vigne, il a bien "aperçu plusieurs pas de

vaches", mais allez donc affirmer qu'ils avaient été faits par les vaches de Pierre Bernardeau ... Guillaume Mainguet, âgé de 30 ans, laboureur à bras, demeurant à la Chapelle sur Erdre, et François Cormerais, 27 ans environ, confirment cette déposition. Noël Mazerie, 30 ans, laboureur à bras au Port-Barbe, précise même qu'elles étaient gardées par des enfants.

Le juge s'accorde alors un délai de réflexion. Le 22 Février 1779, il convoque d'autres témoins. La propriétaire, la veuve Mocquard témoigne "qu'elle a toujours affirmé le droit de faire pacage dans les chaintres de la vigne, les prédécesseurs de Bernardeau le faisait également".

La veuve Mocquard a dû rejoindre son époux dans l'au-delà, puisque le 10 Décembre de la même année, ce sont ses héritiers, Jean-Baptiste Anison, chirurgien, et Madeleine Lefèvre son épouse, avec Anne Mocquard épouse de Cormerais, marchand épiciier, qui viennent confirmer ce droit de pacage. Comme il faut statuer sur des bases solides, le "lundy 13 Février 1782, environ 11 heure du matin", Maître Mainguy examine l'ancienneté de ce droit. Il fait venir Jacques Cormerais, demeurant au Coudrai, âgé d'environ 40 ans, qui l'informe que, "étant fermier il y a environ vingt ans des terres de la Richardière, il avait le droit, aux fins de ferme, de faire pacager ses bestiaux dans les chaintres du clos de vigne des Richardières". Etienne Lechat, laboureur à bras au Houx près les Couffins, Louis Guillou, laboureur à bras et jardinier aux Couffins, témoignent dans le même sens. Pierre Birly, 39 ans, laboureur à bras aux Couffins Précise même que les fermiers précédant Bernardeau "avaient ordinaire de tenir leurs bestiaux par la corde".

Le 15 Avril 1782, les héritiers propriétaires sont à nouveau entendus. Enfin, le 30 Décembre 1782, cinq ans et demi lui ayant suffi à étayer un jugement sans faille, Maître Mainguy condamne Pierre Bernardeau à payer à Jean David, propriétaire des plants de vigne, 30 livres, pour dommages faits par ses bestiaux aux vignes du clos des Richardières, plus 50 livres et 8 sols de frais de justice.

Mais, dans un souci d'équité qui le rend digne des grand juges de l'Histoire, il condamne parallèlement les héritiers de la veuve Mocquard à payer à Pierre Bernardeau 20 livres pour chacune des années pendant lesquelles il n'a pu jouir des herbages loués, soit 100 livres, et à lui rembourser la moitié des frais.

Quelques inventaires après décès effectués dans les environs donnent une idée de ce que représentent ces sommes : un lit avec une couette, un traversin, deux draps, estimés (mais vendus un peu plus cher) de 30 à 75 livres.

La condamnation de Pierre Bernardeau

sera confirmée le 17 Février 1783, celle des héritiers de la veuve Mocquard, le 10 Mars. La justice est passée.

Entre temps, Michel - Anne - Sébastien, comte de Rosmadec, seigneur de Portricq, de l'Etang Hervé et de beaucoup d'autres lieux, marquis de Goulaine, a nommé, depuis son hôtel à Paris, Michel Gouaron greffier de la juridiction de Portricq. Ce dernier a prêté serment le lundi 20 Janvier 1783. C'est, désormais, sa signature que l'on verra sur les minutes de juridiction.

recueilli par L. LE BAIL

Permanence des Ilotiers Mairie Annexe Ranzai

Mardi matin : 9h / 10h30
Jeudi après-midi : 14h30 / 16h



Maison des Associations Bourg de St. Joseph

Mardi matin : 9h / 10h30

Les amis de l'Erdre

Dans le cadre de la Semaine de l'environnement (5 au 12/06), le dimanche 7 Juin 1992, La Fédération des Amis de l'Erdre, association dont nous vous avons annoncé la création dans nos colonnes il y a un an, organise une fête qui se déroulera toute la journée au Port des Charettes pour promouvoir la continuité piétonne sur les rives de l'Erdre entre Nantes et Sucé.

Au programme : 3 randonnées pédestres partant de 3 points différents (Nantes / Ile de Versailles — Carquefou / place Aristide Briand — La Chapelle Sur Erdre / place de l'Eglise) et convergeant sur le Port des Charettes, des animations musicales, des expositions et vidéos sur la faune et la flore de l'Erdre, des stands d'associations, des jeux pour les enfants, buvette et restauration.

La Fédération œuvre actuellement pour qu'une autorité réelle puisse être exercée sur les contrevenants à la réglementation (vitesse des embarcations à moteur). Une pétition a récemment été déposée à la Préfecture à ce sujet.

A terme, l'objectif est de retrouver une qualité baignade dans l'Erdre, de stimuler le programme du désenvasement, de promouvoir les loisirs calmes, de préserver les zones humides (fougères), d'agir pour que les berges ne s'usent pas prématurément et que les bords de l'Erdre soient rendus au plus grand nombre.

La Fédération des Amis de l'Erdre vous espère nombreux pour le soutenir dans cette tâche.

Section Football

La saison se termine. Le dernier match Senior aura lieu le 17 Mai à St. Joseph. Les Pupilles et les Féminines ont fini leur championnat sur de très bons résultats. Nous tenons à remercier les entraîneurs, tous bénévoles, pour le travail et le temps qu'ils fournissent toute la saison.

Pupilles : **Jacky LINTANF**
Féminines : **Cédric DEFONTAINE**
Séniors : **Christophe AUDO et Joël FAVREAU.**

L'équipe Féminine a disputé le championnat sous les couleurs du magasin Marché U de la Beaujoire que nous tenons à remercier. Il faut déjà préparer la saison 92 / 93.

Filles ou Garçons, Jeunes ou Adultes contacter :

Mme PREVOTEAUX

☎ 40 30 22 17

pour venir nous rejoindre.

N.P.

Section Hand-Ball

La saison s'achève sur de bons résultats pour nos équipes jeunes et l'équipe séniors masculins, qui ont fini sur 3 victoires consécutives. Nous félicitons certains(es) Benjamins(es), qui ont participé à la finale du critérium du jeunes handballeur organisé par le Comité Départemental, ainsi que les cadettes finissant 2ème de leur championnat.

Notre Réunion Générale du 12 Mai préparant la saison 92 / 93 les futurs adhérents seront les bienvenus au "Forum" présentant l'ensemble des activités et qui aura lieu à la maison des Associations le samedi 13 Juin de 10h à 12h et le samedi 12 Septembre de 10h à 12h.

Les Handi-sport

Dans la plupart des courses pédestres sur route, ils sont là, accidentés de la vie pour la plupart, toujours animés de l'esprit de compétition.

Ils partent quelques minutes avant les autres et il y a toujours, dans le peloton, le mot d'encouragement à l'instant de doubler.

Ils ont leur place parmi les coureurs et ces derniers apprécient mieux que quiconque leurs mérites.

Encore et tout simplement : BRAVO.

Pierre MAHE

Les Marathonien de l'ALPAC

9h, perdus parmi les 1200 coureurs qui s'élancent pour les 42,195 kms, ils sont tous certains de réaliser un exploit personnel. Egaler ou améliorer leur propre record. Qu'ils s'appellent, Jean-Claude, Phillippe, Pierre, Yannick, ils sont tous prêt physiquement et surtout moralement. Nos 10 coureurs de l'ALPAC franchiront la ligne d'arrivée, dans un temps compris entre 2h43mn et 3h40mn. Pour ceux qui auront su doser leurs efforts ils souffriront comme tous les marathonien mais rentreront satisfaits, pour les autres au delà du 30ème kilomètre c'est la galère, la défaillance, la pensée de l'abandon. Malgré tous les encouragements et les conseils, la machine si bien huilée à l'entraînement vient de coincer. Pourtant ils rentreront tous, certains déçus : "3 mois de préparation pour rien disent-ils".

Autour du ravitaillement la grande famille des sportifs est là pour leur remonter le moral et leur redire que de toutes les façons, satisfaits ou non il faut beaucoup de courage pour boucler

les 42,195 km et que tous ont un point commun :

courir pour le plaisir.

P.M.

Section Tennis

La section tennis des l'A.L.P.A.C. organise son tournoi interne les 20 et 21 JUIN sur la plaine de jeux de la Beaujoire.

Un public nombreux est souhaité pour encourager cette 6ème édition.

Les trois équipes engagées en Championnat U.F.O.L.E.P. ont fini respectivement :

ALPAC I → 1e en D1

ALPAC II → 2e en D2

ALPAC III → 3e en D4

L'équipe engagée en Championnat d'été F.F.T. se trouve, avec 2 victoires, à mi-chemin de celui-ci.

Reste à jouer 2 matchs contre l'équipe de Carquefou le 10 Mai et contre celle du R.A.C.C. le 31 Mai.

Nous leurs souhaitons une bonne réussite.

La Section. G.J.

